AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

CCAS de CARQUEIRANNE

Ville de
Carqueiranne
Station de Tourisme

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021
Conseil d'Administration du 3 mars 2021

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

SOMMAIRE

PREAMBULE

1. PRESENTATION DU C.C.A.S.
2. LE CADRE JURIDIQUE
3. LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE
4. L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE
5. LES RESSOURCES HUMAINES
6. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021
7. L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
8. L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
9. LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

PREAMBULE

Le code général des collectivités territoriales prévoit pour les communes de 3 500 habitants et plus, la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires au sein du conseil municipal dans un délai de deux mois précédant le vote du budget primitif. Cette disposition s'applique au C.C.A.S. des communes concernées.

Le rapport d'orientations budgétaires permet à l'ensemble des membres du conseil d'administration de disposer d'informations complètes relatives à la préparation du processus budgétaire.

Quant aux actions relevant de la section de fonctionnement, il retrace les évolutions des principales masses budgétaires, telles qu'elles résultent des orientations politiques fixées, mais également des contraintes extérieures qui s'imposent à la collectivité.

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) a enrichi le DOB en prévoyant que le débat porte également « sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution des caractéristiques de l'endettement de la collectivité».

Puis la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 a apporté d'autres compléments visant à l'amélioration de la transparence financière, tels que :
- La présentation par l'exécutif de la collectivité à son assemblée délibérante avant l'examen du budget, d'un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.
- Le rapport de présentation du DOB comporte en plus une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment en matières de ressources humaines l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Enfin, ces obligations d'information ont été renforcées par l'article 13 de la loi de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018 qui prévoit que ce rapport doit aussi présenter les objectifs de la collectivité concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et l'évolution du besoin de financement annuel.

Ce rapport sert de base au débat de l'assemblée délibérante et il en est pris acte par une délibération spécifique.

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

PRESENTATION DU C.C.A.S.
LE CADRE JURIDIQUE
LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE
L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE
LES RESSOURCES HUMAINES
LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021
L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

1. PRESENTATION DU C.C.A.S.

Le CCAS est un établissement public administratif de constitution obligatoire dans les communes de plus de 1.500 habitants. C'est une personne morale de droit public à compétence spécialisée s'exerçant sur le territoire communal.
Outre le Maire de la Commune, Arnaud LATIL, Président de droit du centre communal d'action sociale (CCAS), le conseil d'administration du CCAS est composé à parité de 4 membres élus par le conseil municipal en son sein, et de 4 membres nommés par le Maire, choisis parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune. Cette parité apporte une cohérence d'intervention forte car elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune et de la société et qu'elle induit des coopérations négociées entre les élus, le monde associatif et les professionnels.
Le conseil d'administration se réunit au moins 1 fois par trimestre.

Le CCAS dispose de son propre personnel et de son propre budget. Son budget possède ses propres dépenses et recettes, et bénéficie d'une subvention d'équilibre annuelle versée par la commune.

Les compétences du C.C.A.S. sont définies par le Code de l'Action Sociale et de la Famille (CASF) et sont de deux ordres : les missions obligatoires, confiées par la loi et les missions facultatives, décidées par la Municipalité dans le cadre des compétences prévues par la réglementation.

Missions obligatoires du C.C.A.S. :
- Il participe à l'instruction des dossiers d'aide sociale légale (APA, aide sociale, MDPH…),
- Il procède à la domiciliation des personnes sans résidence stable,
- Il tient un fichier des demandes de prestations d'aides sociales légales et facultatives,
- Il réalise une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) dans l'année qui suit chaque renouvellement du conseil municipal.

Missions facultatives du C.C.A.S. :
Dans le cadre de ses missions facultatives, le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Ces actions correspondent à des besoins identifiés sur le territoire communal et illustrent l'engagement de la politique sociale de la municipalité. Il s'agit de prestations adaptées à des publics spécifiques : personnes en situation précaire, personnes âgées ou handicapées, familles etc. :

- Gestion d'un Etablissement Social ou Service Médico-Social (E.S.S.M.S.) à savoir une résidence autonomie de 36 studios,
- Gestion d'un E.S.S.M.S. à savoir un service d'aide et d'accompagnement à domicile en faveur d'une centaine de bénéficiaires,
- Gestion d'un service de portage de repas à domicile pour 80 bénéficiaires environ (100 lors de la période de confinement),
- Gestion d'un service de téléalarme pour 70 bénéficiaires environ,
- Gestion d'un foyer communal des anciens, une quinzaine d'utilisateurs par jour environ,
- Gestion des logements sociaux,
- Gestion du service « allo-comment faire »,
- Attribution d'aides et secours d'urgence,
- Tenue de permanences : assistantes sociales, avocats, notaires, conciliateur, aide aux entreprises, insertion, psychologue, élus,
- Transport : bus du marché pour les anciens, environ 20 utilisateurs ; orientation des anciens pour les cartes séniors du réseau mistral,
- Organisation d'animations : journées de l'âge d'or (2 journées), sortie des séniors (300 participants), repas de Noël (600 participants+livraisons),
- Coordination et participation à l'organisation du Téléthon.

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

2. LE CADRE JURIDIQUE

LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

LE CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

LA LOI MAPTAM DU 27 JANVIER 2014

LA LOI NOTRe DU 7 AOUT 2015

LOI DE FINANCES 2018-2022

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

3. LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE

EXECUTION DU BUDGET 2020 SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES

	70 Recettes service d'aide à domicile et remboursements charges de personnel des budgets annexes	**74** Subventions commune, fondation de France…	**75** Recettes portage repas à domicile
CA 2018	1 491 672	667 317	151 760
CA 2019	1 466 895	688 220	151 164
CA 2020 PREVISIONS	1 166 912,34	801 998,33	173 319,98

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE

EXECUTION DU BUDGET 2020 SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES

	011 Charges courantes d'exploitation (eau, électricité, téléphone, syndic, remboursement portage…)	**012** Charges de personnel (total SAD + RW + administratifs CCAS)	**65** Subventions de fonctionnement versées aux budget de la résidence Wetzel et du service d'aide à domicile	**66** Charges financières (intérêts emprunts)	**67** Charges exceptionnelles
CA 2018	592 435	1 215 310	416 244	40 895	82
CA 2019	590 992	1 232 217	404 432	37 286	0
CA 2020 PREVISIONS	478 503,36	1 244 126,05	319 364,07	25 806,04	288

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE

EXECUTION DU BUDGET 2020 SECTION INVESTISSEMENT - RECETTES

	10 Fond de compensation de TVA (récupération TVA)	**13** Subventions d'investissement (commune)	**16** Emprunts contractés
CA 2018	2 170	50 000	0
CA 2019	2 611	116 000	0
CA 2020 PREVISIONS	12 921	100 785	378 160,55

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE

EXECUTION DU BUDGET 2020 SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES

	16 Remboursement capital emprunts	**21** Dépenses d'investissements (travaux, acquisition matériel…)
CA 2018	105 079	62 354
CA 2019	109 719	9 970
CA 2020 PREVISIONS	492 818,71	43 274,94

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

PRESENTATION DU C.C.A.S.
LE CADRE JURIDIQUE
LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE
L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE
LES RESSOURCES HUMAINES
LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021
L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

4. L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE

ENDETTEMENT

CAPITAL RESTANT DÛ AU 01/01/2021

-667 391 €

EXTINCTION DE LA DETTE

- DUREE DE VIE MOYENNE : 3 ANS ET 5 MOIS
- EXTINCTION DE LA DETTE : 2027

CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS EN COURS

- 100% DES EMPRUNTS SONT A TAUX FIXES
- TAUX MOYEN GLOBAL: 2,10%

La renégociation de 3 emprunts avec le Crédit Agricole en fin d'année 2019 a permis au cours de l'année 2020 de parvenir à un taux moyen de 2,10 %, contre 4,03% auparavant.

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

PRESENTATION DU C.C.A.S.
LE CADRE JURIDIQUE
LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE
L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE
LES RESSOURCES HUMAINES
LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021
L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE

POLITIQUE TARIFAIRE

	2020	2021
RESIDENCE WETZEL PRIX DE JOURNEE	43.51 *(Tarif arrêté par le CD83)*	43.89 *(Tarif arrêté par le CD83)*
SAAD APA – TARIF HORAIRE	20,44 *(Tarif arrêté par le CD83)*	*NON ENCORE PARVENU*
SAAD PAYANTS – TARIF HORAIRE	22	22
PORTAGE DES REPAS	9	10
PARTICIPATION SORTIE DES SENIORS	10	15
TELEALARME	20 à 29	20 à 29

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

PRESENTATION DU C.C.A.S.
LE CADRE JURIDIQUE
LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE
L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE
LES RESSOURCES HUMAINES
LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021
L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

5. LES RESSOURCES HUMAINES

EVOLUTION DES EFFECTIFS - RETROSPECTIVE

	01/01/2018	01/01/2019	01/01/2020
TITULAIRES / STAGIAIRES	33	34	36
CONTRACTUELS	5	4	2
CONTRATS AIDES	0	0	0

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

PRESENTATION DU C.C.A.S.
LE CADRE JURIDIQUE
LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE
L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE
LES RESSOURCES HUMAINES
LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021
L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

LES RESSOURCES HUMAINES

PRESENTATION DETAILLEE DES DEPENSES DE PERSONNEL 2020

Titulaires et Stagiaires

	Traitement de base	Régime indemnitaire	NBI	IHTS
CCAS	438 705	58 815	6 977	21 761

Contractuels

	Emplois Aidés	Vacataires	Saisonniers	Contractuels
CCAS		3 779	4 487	35 192

Autres

	Indemnités résidence, charges patronales et salariales, prime service public, supplément familial, participation mutuelle, astreintes, assurances, cotisation CNFPT formation.
CCAS	674 410

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

PRESENTATION DU C.C.A.S.
LE CADRE JURIDIQUE
LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE
L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE
LES RESSOURCES HUMAINES
LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021
L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

LES RESSOURCES HUMAINES

DUREE EFFECTIVE DU TEMPS DE TRAVAIL

La Collectivité a mis en application dès le 1er Janvier 2021, le dispositif des 1607 h. Une grande majorité des services travaillent 35h par semaine.

Heures supplémentaires : La réalisation d'heures supplémentaires intervient en fonction des besoins du service. La maîtrise du poste des heures supplémentaires est une préoccupation majeure de la collectivité. La substitution d'un repos compensateur au paiement des heures supplémentaires est devenue le principe appliqué à l'ensemble des services.

le RIFSEEP est un nouveau régime indemnitaire composé de deux primes : d'une part, une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) répartissant les agents en différents groupes selon les fonctions exercées, versée mensuellement, d'autre part, un complément indemnitaire annuel (CIA) récompensant l'assiduité. Nous avons présenté au dernier comité technique la création du CIA même si les montants sont pour l'instant symboliques, dans le contexte budgétaire que nous connaissons.

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

PRESENTATION DU C.C.A.S.
LE CADRE JURIDIQUE
LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE
L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE
LES RESSOURCES HUMAINES
LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021
L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

LES RESSOURCES HUMAINES

EVOLUTION DES EFFECTIFS PROSPECTIVES 2021

01/01/2021	CCAS
TITULAIRES / STAGIAIRES	34
CONTRACTUELS	2
CONTRATS AIDES	0
RECRUTEMENTS PREVUS 2021	0
DEPARTS RETRAITE 2021	2

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

PRESENTATION DU C.C.A.S.
LE CADRE JURIDIQUE
LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE
L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE
LES RESSOURCES HUMAINES
LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021
L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

6. LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

LES OBJECTIFS PRIORITAIRES

CONFORTER ET AMELIORER LE NIVEAU DE QUALITE DU SERVICE RENDU

- ACCUEIL INFORMATION ET ORIENTATION – ALLO COMMENT FAIRE
- RESIDENCE WETZEL
- SERVICES D'AIDE A DOMICILE : AIDE A DOMICILE – PORTAGE DE REPAS – TELEALARME
- LIEN SOCIAL (organisation de manifestations à destination des séniors)

SOUTENIR LA POLITIQUE MUNICIPALE DU MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES

- INFORMATION SUR LES DROITS DES USAGERS
- SUBVENTIONS AUX BUDGETS DU SERVICE D'AIDE A DOMICILE ET DE LA RESIDENCE WETZEL
- AMELIORATION DU CONFORT DE LA RESIDENCE WETZEL
- MISE EN OEUVRE DU CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM) AVEC LE CD83 POUR LA RESIDENCE WETZEL (ateliers pour la préservation de l'autonomie)
- ETUDE DE L'OFFRE DE PRESTATION POUR LE SERVICE DE TELEALARME
- AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA RESTAURATION POUR LES SERVICES DU PORTAGE DES REPAS A DOMICILE ET LA RESIDENCE WETZEL

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

7. L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES					RECETTES		
CHAPITRE	011 Charges courantes d'exploitation (eau, électricité, téléphone, remboursement portage…)	012 Charges de personnel (total CCAS + budgets annexes)	65 Subventions de fonctionnement versées aux budget de la résidence Wetzel et du service d'aide à domicile	66 Charges financières (intérêts emprunts)	67 Charges exceptionnelles	70 Recettes service d'aide à domicile + remboursement charges de personnel des budgets annexes	74 Subvention commune, fondation de France…	75 Recettes portage repas à domicile
CA 2020 PREVISIONS	478 503	1 244 126	319 364	25 806	288	1 166 912	801 998	173 320
BP 2021 PREVISIONS EVOLUTION	0 à -2%	0 à 1%	0 à 1%	14 010,09	0%	0 à 1%	0 à 1%	0 à 5%

Il est prévu, à minima, de maintenir les dépenses de fonctionnement à leur niveau de 2020, en raison notamment des incertitudes liées aux recettes et à la conjoncture actuelle.

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

8. L'EVOLUTION DE LA SECTION INVESTISSEMENT

	DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	16 Remboursement capital des emprunts	20 Immobilisation incorporelles (logiciels…)	21 Dépenses d'investissements (travaux, acquisition matériel…)	10 Fond de compensation de TVA (récupération TVA)	13 Subventions d'investissement	16 Emprunts contractés
CA 2020 PREVISIONS	492 818,71	0	43 274,94	12 921	100 785	378 160,55
BP 2021 PREVISIONS EVOLUTION	106 852,17	Non encore connu	Non encore connu	- 90%	Non encore connu	-100%

Il est prévu de maintenir un niveau de dépenses d'investissement satisfaisant malgré les incertitudes liées à la crise sanitaire. Les montants aux chapitres 16 de l'année 2020 tenaient compte des renégociations d'emprunts et des écritures correspondantes.

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

9. LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

POLITIQUE DE L'ACCUEIL DU PUBLIC

OBJECTIFS	Favoriser l'accueil et l'orientation des usagers, quelque soit la demande Adaptation de l'accueil pour la réception des Personnes à Mobilité réduite
STRUCTURES ET SERVICES CONCERNES	CCAS - RESIDENCE WETZEL (RW) – FOYER COMMUNAL DES ANCIENS
ACTIONS 2021 PREVUES	Modélisation des documents de communication destinés au public Révision des documents cadres de la RW Formation des agents d'accueil Réorganisation de l'accueil du CCAS Mise en accessibilité selon l'Agenda D'Accessibilité Programmé (AD'AP)

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

POLITIQUE MAINTIEN A DOMICILE

OBJECTIFS	Favoriser le maintien à domicile des séniors à travers les services d'aide à domicile (SAD) et une résidence autonomie Améliorer le cadre de vie des résidents de la résidence autonomie Garantir la sécurité et l'entretien des structures d'accueil Accompagnement social Formation des agents
STRUCTURES ET SERVICES CONCERNES	Service d'aide à domicile Résidence Wetzel (RW) Service de téléalarme Portage des repas à domicile
ACTIONS 2021 PREVUES	Mise en œuvre des actions prévues au CPOM pour la RW (selon situation sanitaire) Etude des menus de la RW par une diététicienne Développement des animations à la RW Développement des questionnaires de satisfaction pour la R.W. le SAD et le portage Réfection des studios à la RW Aménagement et entretien du jardin de la RW Remplacement du matériel usagé de la RW : matériel de cuisine, volets Remplacement de la serrure de l'entrée de la RW (vigik) Mise à disposition d'un gardien logé à la RW Accompagnement et visites au domicile des bénéficiaires du SAD et de la RW Consultation pour le fournisseur de téléalarme Formation des agents : PRAP, groupes de parole, pathologies du vieillissement

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALE

POLITIQUE ANIMATION SENIORS

OBJECTIFS	Développer un lien social en faveur des séniors Organiser les évènements majeurs en matière d'animation Développer les animations du foyer communal des anciens Développer les animations à la R.W.
STRUCTURES ET SERVICES CONCERNES	Administration générale du CCAS Foyer communal des anciens Service animations de la RW
ACTIONS 2021 PREVUES	Organisation des évènements : sortie des séniors, journées de l'âge d'or, repas de Noël des séniors Mise en œuvre des animations du foyer communal des anciens Réalisation d'un programme d'animations et mise en œuvre à la RW SOUS RESERVE DES CONDITIONS SANITAIRES EN VIGUEUR Actions de communication

AR PREFECTURE
083-218300341-20210303-CCAS2021_01_002-DE
Reçu le 05/03/2021

PRESENTATION DU CCAS
LE CADRE JURIDIQUE
LES ELEMENTS DE RETROSPECTIVE
L'ENDETTEMENT ET LA POLITIQUE TARIFAIRE
LES RESSOURCES HUMAINES
LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021
L'EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
L'EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
LES POLITIQUES PUBLIQUES SOCIALES

LES POLITIQUES PUBLIQUES MUNICIPALES

POLITIQUES SOCIALES

OBJECTIFS	Etude des besoins sociaux Favoriser l'accès aux services publics Favoriser l'accès aux droits Accompagnement social Instruction des dossiers sociaux Accompagnement logement social
STRUCTURES ET SERVICES CONCERNES	Administration générale CCAS : Accueil ; Bureau Information et Aide Sociale (BIAS guichet unique) Bureaux des permanences Résidence Wetzel Foyer communal des anciens
ACTIONS 2021 PREVUES	Réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) Mise en œuvre de l'AD'AP Assurer la tenue des permanences au CCAS Développement des partenariats avec les partenaires assurant des permanences Signature de la convention avec le CLIC HADAGE Formation du personnel Création du service ALLO COMMENT FAIRE Création du guichet enregistreur « logements sociaux »